

SÉCURITÉ

Sécurité des intervenants : les entreprises prestataires s'engagent aux côtés de la centrale

Jeudi 21 février 2019, une vingtaine d'entreprises prestataires s'est engagée aux côtés de la centrale du Bugey dans la démarche « Vigilance partagée » qui vise à garantir la sécurité de tous les intervenants sur le CNPE.

En présence de l'équipe de direction de la centrale, les représentants des entreprises partenaires ont marqué leur engagement en apposant leur logo sur une grande bache installée à l'entrée du site.

La vigilance partagée, en quelques mots : Initiée par le groupe EDF et déployée en 2017 à Bugey, la vigilance partagée est une démarche volontaire de prévention des risques qui vise à faire de chacun des intervenants un acteur de la sécurité. Son objectif : responsabiliser les femmes et les hommes, agents EDF comme salariés d'entreprises prestataires, qui travaillent quotidiennement sur les installations. Cette initiative se traduit ainsi par le slogan : « Oser interpeler et accepter de l'être aussi ». Concrètement, chaque personne est responsable

de sa propre sécurité et de celle de ses collègues.

La sécurité de chacun, une priorité à la centrale du Bugey

La centrale du Bugey porte une attention particulière à la sécurité de l'ensemble des personnes intervenant sur ses installations, que ce soit dans le cadre des opérations courantes d'exploitation ou lors des opérations de maintenance.

Les actions réalisées depuis plusieurs années dans le domaine de la prévention des risques ont permis de diminuer le nombre d'accidents par 4 en 5 ans. Chaque année, la centrale organise une journée dédiée à la sécurité : près de 2000 intervenants du site participent ainsi à des ateliers, des conférences et des visites où ils sont sensibilisés à la prévention des risques. ●



RECRUTEMENT

La centrale recherche des alternants pour la rentrée 2019

Acteur important de l'emploi et de l'apprentissage dans l'Ain*, la centrale du Bugey mise sur l'alternance pour assurer le renouvellement du savoir-faire et maintenir son haut niveau de performance. Elle a lancé, en février 2019, sa nouvelle campagne de recrutement des alternants. Dans ce cadre, plusieurs salariés ont participé au Job dating étudiants organisé à la Cité internationale des congrès de Lyon le 8 mars 2019. Elle organise aussi le 10 avril 2019 au Centre international de rencontres de Saint-Vulbas (01) un forum dédié au recrutement de ses futurs alternants. L'objectif : pourvoir une quarantaine de postes pour la rentrée prochaine.

Cette journée dédiée à l'alternance permettra aux candidats présélectionnés par les services de recrutement EDF, les missions locales et LADAPT de l'Ain de rencontrer des salariés représentants différents corps de métiers de la centrale.

Les offres de formation proposées concernent des domaines variés et ciblent des profils de niveau

Bac à Bac + 5 : la maintenance, la production, l'électromécanique, la chaudronnerie, la prévention des risques, etc.

Comment se passe l'alternance à la centrale du Bugey ?

Chaque alternant recruté est encadré tout au long de son parcours par un tuteur, lui-même formé pour l'accompagner avec succès dans sa professionnalisation.

En 2018, 85 apprentis ont poursuivi leur formation à la centrale du Bugey, soit plus de 5 % de l'effectif, accompagnés chacun par un tuteur dédié. 71 stagiaires ont également été intégrés au sein des équipes de la centrale. ●

**En 2018, la centrale du Bugey a accueilli 85 apprentis et 71 stagiaires dans des domaines variés comme la conduite, les automatismes, la maintenance, la chimie, la radioprotection etc.*



Où postuler ?

Toutes les offres d'alternance de la centrale du Bugey sont consultables et mises à jour régulièrement sur le site Internet : edf.fr/edf-recrute. Pour postuler, les candidats doivent y déposer leur CV et leur lettre de motivation.

TRANSPARENCE

ÉVÉNEMENTS DU MOIS DE FÉVRIER

Le 3 février, à 7h23, l'unité de production n°5 a été brièvement mise à l'arrêt programmé dans le cadre de la surveillance et de la maintenance de la solution de réparation de l'enceinte de confinement du réacteur. A 15h45, l'unité était de retour en toute sûreté sur le réseau national d'électricité.

Le 16 février, les équipes en charge du pilotage des réacteurs ont procédé à un essai d'îlotage sur l'unité de production n°4. Ces essais sont dits « périodiques » et sont réalisés tous les quatre ans au titre de la sûreté nucléaire.

L'îlotage consiste à déconnecter une unité de production du réseau électrique et à contrôler qu'elle peut continuer à s'alimenter grâce à ses propres sources d'alimentation. En cas d'incident sur le réseau électrique, l'îlotage permettrait de protéger les unités de production, qui restent disponibles pour un recouplage immédiat une fois la situation du réseau rétablie. En résumé, cette procédure participe à éviter un « black-out » du réseau électrique.

Pendant un îlotage, la puissance d'une unité de production passe de 900 MW à 40 MW environ. Cela lui permet d'alimenter uniquement les organes nécessaires à son fonctionnement en toute sûreté.

En février, les opérations consistant à hisser des charpentes métalliques anti-tornades en haut des bâtiments abritant les diesels d'ultime secours (DUS)

de la centrale du Bugey se sont poursuivies. Les DUS dédiés aux unités n°5 et 2 ont ainsi été équipés de leurs structures composées de deux parties de 44 et 68 tonnes d'acier.



INSPECTIONS DE L'ASN EN FÉVRIER

Le 4 février, inspection sur le thème de la conduite des installations en situation accidentelle.

Le 7 février, inspection sur le thème du suivi des engagements.

Le 12 février, inspection au Magasin Interrégional de stockage du combustible.

Le 13 février, inspection sur le thème des examens de conformité technique du circuit de refroidissement.